



### Références :

- Articles L421-4 et L421-5 du code de l'éducation, modifié par la loi 2013-595 du 08 juillet 2013
- Guide pour le rapport pédagogique annuel du chef d'établissement

### I) Analyse de l'action conduite dans le domaine pédagogique

1) Choix stratégiques de répartition des moyens et de mise en œuvre des dispositions nationales (devoirs faits, évaluations...) notamment pour répondre à la spécificité et à la diversité des élèves (ex : groupes, co - enseignement, répartition des IMP, etc...)

En référence à la préparation de la Rentrée 2020 et aux caractéristiques du public scolaire concernant la ventilation des moyens relatifs à la DHG, il avait été décidé les dispositions suivantes :

- Choix de 5 divisions de 6ème en raison de la prévision d'une forte montée des effectifs en provenance des écoles notamment privées de Saint Chamond ( 28 élèves constatés à la rentrée 2020 et 22 élèves constatés à la rentrée 2021 ), **simultanément couplée à l'accueil important d'élèves en difficulté scolaire parmi les élèves de 6ème.**
- Présence de dédoublement en français ( niveaux 6ème et 3ème) et en mathématiques (niveaux 4ème et 3ème) à raison d' une heure par quinzaine, pour chaque groupe, afin de réduire les écarts en termes d'acquis scolaires attendus en fin de cycle 3 et 4

A la rentrée 2020, nous constatons 420 élèves ( +2,9% établissement pour 0,8% sur le département) en date du constat de rentrée, en lieu et place d'une prévision académique de 404 élèves. A ce jour, 20/09/2021, nous observons un effectif scolarisé de 426 élèves soit 35 élèves de plus qu'au constat de rentrée de 2018. Cette augmentation sensible des effectifs (8,9 % sur 3 ans) est aussi due à un regain d'attractivité notamment vis à vis des élèves de CM2 précédemment scolarisés dans les écoles de la Chabure et Debussy (6 élèves et 34 élèves). En mai 2021, l'établissement comptait 427 élèves et affichait une prévision à 444.

A cette rentrée 2021, nous avons un différentiel constaté entre les prévisions du chef d'établissement établies et les effectifs constatés au 17/09/2021. Ce dernier s'explique par les données suivantes :

- de 8 déménagements imprévus d'élèves ( non notifiés en Mai 2021)
- de 9 départs pour la classe de 3ème Prépa métiers en lycée professionnel public ( 9 en définitive fin Aout contre 6 fin Juin 2021)
- de 4 départs pour la classe de 3ème Prépa métiers à la M.F.R de Saint Chamond.

Ce nombre important de départs d'élèves en fin de 4ème est du à un nombre important de candidatures vers la 3ème Prépa métiers. Les 2 périodes de confinement sur les 2 années ( 2019 – 2020 et 2020 – 2021) poursuivies par le temps de classe, en 1/2 jauge, ont fragilisé, de façon manifeste, les élèves de fin 4ème de l'année 2020 – 2021, tant du point de vue de leurs acquis scolaires que de leur confiance en leurs capacités à réussir en 3ème série collège.

A la fin du 1<sup>er</sup> confinement, nous avons relativement à cette promotion d'élèves ; et ce, malgré un important dispositif d'accompagnement et de suivi mis en œuvre ; 33,04 % d'élèves décrocheurs.

A la fin du 2<sup>ème</sup> confinement et des semaines d'enseignement en 1/2 jauge, 65 % des élèves de cette promotion se trouvait en situation de décrochage .

Par ailleurs, si les actions mise en œuvre dès la classe de 4ème, alimentant le Parcours avenir permettent d'aboutir à des résultats en termes d'orientation post 3ème et post 2nde, très satisfaisants (voir indicateurs APAE ci-après) , elles prédisposent les élèves très fragiles en candidatant en classe de 3ème Prépa métiers que ce soit en lycée public ( pour la très grande majorité d'entre eux) ou, en l'absence d'admission en lycée public, en établissement privé.

En termes d'indicateurs constatés, la répartition en termes de CSP à la rentrée 2020 était la suivante :

Distribution par PCS regroupées		2016	2017	2018	2019	2020
Cadres supérieurs et enseignants	Etab	11,1	8,8	9,5	7,8	7,9
	Dépt	19,3	19,4	19,6	19,5	19,5
	Acad	27,1	27,2	27,5	27,6	27,7
	France	22,6	22,6	23,0	23,2	23,4
Cadres moyens	Etab	16,4	17,0	17,4	16,2	15,5
	Dépt	13,1	12,8	13,2	13,1	13,1
	Acad	13,5	13,2	13,2	13,2	13,0
	France	12,4	12,1	12,4	12,3	12,2
Employés, artisans, commerçants et agriculteurs	Etab	17,6	16,5	19,4	19,4	20,2
	Dépt	23,6	23,3	24,0	24,4	24,5
	Acad	23,3	22,6	23,1	23,3	23,2
	France	26,4	25,5	26,2	26,2	26,1
Ouvriers et inactifs	Etab	47,1	46,8	48,6	56,4	56,4
	Dépt	39,3	38,6	38,3	37,9	38,4
	Acad	32,5	31,8	31,7	31,7	31,6
	France	35,5	34,6	34,6	34,3	33,8
Non renseignée	Etab	7,8	11,0	5,1	0,2	0
	Dépt	4,7	5,8	4,9	5,1	4,4
	Acad	3,7	5,3	4,4	4,3	4,5
	France	3,1	5,1	3,8	4,0	4,6

Néanmoins, l'établissement accueille donc, très majoritairement un public scolaire relevant de l'Éducation prioritaire. A cette rentrée 2021, 56,7 % des élèves inscrits relèvent des CSP défavorisées.

Les résultats aux évaluations 6ème confirment, en termes de difficultés scolaires, la nécessité de consolider les acquis des élèves de fin de cycle 3 durant le courant de leur 1ère année de collège notamment en mathématiques et français. Des choix ont donc été maintenus en matière de dédoublement en 6ème mais aussi en 4ème et 3ème. Le dédoublement en Français en classe de 6ème a notamment permis de faire travailler les élèves sur la lecture oralisée, le sens de la ponctuation et la compréhension approfondie des textes lus.

Les indicateurs présents à la rentrée 2020 en termes de performance scolaire et éducative, sont les éléments suivants :

Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en français		2017	2018	2019	2020
Insuffisant	Etab	0,0	1,9	4,3	0,0
	Dépt	0,8	0,9	2,1	0,7
	Acad	1,2	1,2	1,8	0,6
	Région	1,2	1,1	1,7	0,7
Fragile	Etab	19,8	20,8	32,3	21,7
	Dépt	12,8	10,4	14,2	9,5
	Acad	12,6	10,6	12,8	8,5
	Région	12,7	10,1	12,5	8,3
Satisfaisant	Etab	73,6	64,2	59,1	69,6
	Dépt	77,3	74,5	73,5	77,8
	Acad	74,5	71,1	73,1	76,2
	Région	75,0	71,5	73,4	76,3
Très bon	Etab	6,6	13,2	4,3	8,7
	Dépt	9,1	14,1	10,2	12,0
	Acad	11,8	17,0	12,3	14,8
	Région	11,1	17,3	12,4	14,7

Répartition des élèves de sixième par niveau de maîtrise en mathématiques		2017	2018	2019	2020
Insuffisant	Etab	3,3	2,7	11,6	1,0
	Dépt	0,9	1,5	2,2	1,6
	Acad	1,3	1,9	2,2	1,5
	Région	1,5	1,8	2,2	1,5
Fragile	Etab	32,2	28,2	46,3	31,2
	Dépt	22,1	22,9	27,8	24,9
	Acad	22,5	22,2	25,3	22,7
	Région	21,8	21,5	24,7	21,8
Satisfaisant	Etab	62,2	63,6	40,0	57,3
	Dépt	67,5	64,5	60,2	61,9
	Acad	65,5	63,3	60,0	62,0
	Région	66,0	63,8	60,5	62,7
Très bon	Etab	2,2	5,5	2,1	10,4
	Dépt	9,5	11,0	9,7	11,6
	Acad	10,7	12,6	12,6	13,8
	Région	10,7	13,0	12,6	13,9

Score moyen des élèves de sixième		2017	2018	2019	2020
Score en mathématiques	Etab	232,6	241,7	214,5	245,5
	Dépt	253,6	251,6	248,9	253,5
	Acad	254,2	253,5	253,6	258,0
	Région	254,6	254,4	254,2	258,9
Score en français	Etab	241,2	242,7	229,4	244,9
	Dépt	252,9	253,6	253,4	261,0
	Acad	256,4	257,0	257,9	265,6
	Région	254,9	258,0	258,5	265,8

- Les résultats au DNB de 2019 avaient progressé (80 % à 82%) ainsi que le taux d'accès de la 3ème au DNB (80 % à 84%). Mais les résultats aux épreuves écrites obtenus par les élèves sont largement en dessous des moyennes obtenues, au niveau départemental comme académique.

Distribution de la note à l'écrit au DNB		2016	2017	2018	2019
Note < 8	Etab	23,1	28,4	37,3	47,1
	Dépt	16,8	23,4	25,5	25,6
	Acad	16,5	22,2	23,6	25,2
	Région			23,3	28,8
8 ≤ Note < 10	Etab	15,4	19,8	22,5	20,7
	Dépt	17,4	21,5	18,5	18,5
	Acad	16,1	20,3	17,0	17,5
	Région			18,2	19,5
10 ≤ Note < 12	Etab	29,2	23,5	13,7	13,8
	Dépt	21,8	22,4	21,2	20,4
	Acad	20,0	21,3	20,5	19,1
	Région			21,1	19,3
Note ≥ 12	Etab	32,3	28,4	26,5	18,4
	Dépt	44,1	32,7	34,8	35,5
	Acad	47,4	36,2	39,0	38,2
	Région			37,3	32,4

D'après les professeurs, la principale problématique rencontrée par les élèves de 3ème lors des 2 sessions de DNB Blanc et du DNB s'avère être, leur difficulté à comprendre, seul, les consignes écrites sans pouvoir avoir recours à l'intervention du professeur – surveillant d'épreuve pour analyser celles-ci et répondre.

Un travail méthodologique doit être entrepris à ce sujet notamment dans le cadre du dispositif Devoirs faits, ainsi qu' en classe notamment dans la mise en œuvre des aménagements pédagogiques au bénéfice des élèves à Besoins Éducatifs Particuliers.

Néanmoins les périodes particulières, en termes de continuité des apprentissages des élèves, qu'ont pu constituer les deux années scolaires que nous venons de vivre, l'établissement a retrouvé une véritable attractivité et une valeur ajoutée en termes de Taux d'accès de la 6ème vers la 3ème.

Taux d'accès de la 6ème vers la 3ème et valeurs ajoutées	2016	2017	2018	2019	2020
Taux d'accès brut	79	80	72	87	88
Valeur ajoutée / Académie	+5	+4	0	+11	+11
Valeur ajoutée / France	+1	+3	-1	+10	+10

Cette amélioration des indicateurs de parcours au sein du collège se retrouvent après la classe de seconde ou de 1CAP puisque selon APAE, les résultats observés sur le suivi des cohortes sont à nouveau satisfaisants ( notamment après la 2nde professionnelle et la 1CAP2) – Point de faiblesse jusqu'en 2019 – Résultant des décisions d'orientation jusqu'à fin Juin 2018 inclus

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde GT		2016	2017	2018	2019	2020
1ère Générale	Etab				73,4	69,2
	Dept				65,7	67,0
	Acad				66,8	67,3
	France				68,2	68,6
1ère S	Etab	41,2	37,5	42,9		
	Dept			37,1		
	Acad	37,3	36,5	36,3		
	France	36,0	35,5	35,2		
1ère L	Etab	7,8	6,3	6,1		
	Dept			9,9		
	Acad	8,3	8,0	8,1		
	France	9,3	9,3	9,0		
1ère ES	Etab	23,5	25,0	24,5		
	Dept			18,9		
	Acad	21,0	21,2	21,4		
	France	21,5	21,9	22,0		
1ère ST2S, STMG ou BT Services	Etab	17,6	12,5	16,3	17,2	13,5
	Dept			14,7	15,7	16,9
	Acad	14,1	15,3	14,8	15,4	16,9
	France	14,6	15,5	15,3	15,3	16,2
1ère STL, STI2D, STD2A ou BT Production	Etab	7,8	18,8	8,2	3,1	5,8
	Dept			9,0	7,9	7,8
	Acad	8,8	8,7	8,3	7,5	7,5
	France	7,8	7,8	7,5	6,6	6,6
1ère STHR ou TMD	Etab	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dept			0,2	0,2	0,2
	Acad	0,3	0,4	0,3	0,4	0,4
	France	0,5	0,4	0,4	0,4	0,5
2nde PRO	Etab	0,0	0,0	2,0	1,6	5,8
	Dept			1,7	1,9	1,2
	Acad	1,2	1,5	1,4	1,3	1,0
	France	1,3	1,3	1,3	1,1	1,0
CAP	Etab	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dept			0,1	0,1	0,1
	Acad	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
	France	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
1ère PRO	Etab	0,0	0,0	0,0	1,6	3,8
	Dept			1,7	1,6	1,0
	Acad	1,0	1,1	1,2	1,3	0,9
	France	1,6	1,8	2,0	2,1	1,8
Redoublement	Etab	0,0	0,0	0,0	3,1	1,9
	Dept			4,0	4,6	3,4
	Acad	5,0	4,6	5,2	4,6	3,6
	France	4,4	4,0	4,5	3,8	2,9
Autres situations	Etab	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dept			2,9	2,4	2,4
	Acad	3,0	2,7	3,0	2,7	2,5
	France	2,9	2,4	2,7	2,5	2,3

Devenir des élèves de 3ème en fin de 2nde Pro		2016	2017	2018	2019	2020
1ère PRO	Etab	80,8	79,2	90,0	75,0	91,7
	Dept			85,5	87,0	90,9
	Acad	86,1	85,3	84,3	86,3	89,9
	France	83,9	83,9	82,8	83,5	87,1
2ème année de CAP	Etab	0,0	4,2	0,0	0,0	0,0
	Dept			0,8	0,6	0,3
	Acad	0,9	1,0	1,0	0,8	0,5
	France	0,8	0,8	1,0	0,9	0,7
Redoublement	Etab	7,7	4,2	0,0	14,3	0,0
	Dept			3,4	2,9	1,8
	Acad	2,2	3,0	3,4	2,6	1,9
	France	3,5	3,6	3,7	3,5	2,6
Autres situations	Etab	11,5	12,5	10,0	10,7	8,3
	Dept			10,3	9,5	7,0
	Acad	10,8	10,7	11,3	10,3	7,7
	France	11,8	11,7	12,6	12,1	9,7

Devenir des élèves de 3ème en fin de 1ère année de CAP		2016	2017	2018	2019	2020
2ème année de CAP	Etab	100,0	100,0	57,1	100,0	100,0
	Dept			75,0	71,0	78,1
	Acad	74,1	74,1	74,1	73,0	77,7
	France	73,3	72,4	71,5	71,0	76,5
Redoublement	Etab	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
	Dept			3,7	2,1	3,1
	Acad	2,9	3,1	3,7	2,4	3,5
	France	3,1	3,8	3,6	3,6	2,7
Autres situations	Etab	0,0	0,0	42,9	0,0	0,0
	Dept			21,3	26,9	18,8
	Acad	22,9	22,7	22,2	24,6	18,8
	France	23,6	23,8	25,0	25,3	20,8

- L'évaluation nationale en fluence de lecture auprès des élèves de 6ème a été réalisé en semaines 37 et 38. Les résultats ont été transmis en semaine 40 à l'équipe pédagogique, et ils ont pu, dès lors, être mis en parallèle des observations faites en classe par les professeurs. Les résultats individuels et par école ont pu être transmis à Madame l'I.E.N de circonscription et à M Cottier, coordinateur du REP Joannon. Globalement les scores, constatés sur l'ensemble de la cohorte, se sont distribués ainsi :

SCORE FLUENCE DE LECTURE	EFFECTIFS	%
SCORE < 80	17	18,28 %
80 < SCORE < 120	26	27,96 %
120 < SCORE < 150	27	29,03 %
150 < SCORE	23	24,73 %
TOTAL	93	100,00 %
VALEUR MAX	209	
VALEUR MINI	24	
VALEUR MOYENNE	123,74	
ECARTYPE	41,65	

- A partir de la semaine 42, le dispositif de remédiation en fluence de lecture a pu débiter à raison de 2 créneaux de lecture à voix haute d'une durée d'1/2 heure en groupe restreint ( 2 à 4 élèves). En périodes 1 et 2, ce dispositif n'a concerné que les élèves de 6ème en difficulté dans la compétence, pour s'élargir à quelques élèves de 5ème en périodes 3 et 4.

Dispositif Fluence	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4
Nombre d'élèves Pris en charge	15	20	14	14

- En juin 2021, les décisions d'orientation de fin de 3ème ont été globalement impactées par les conséquences des périodes de confinement et elles reflètent une promotion d'élèves nettement moins engagés scolairement : en Seconde Générale et Technologique ( 46,59% en Juin 2021 – 56,50 % en Juin 2020), en Seconde Professionnelle (42,04 % en Juin 2021 - 25,00 % en juin 2020) , en 1ère année de CAP (4,1 % hors ULIS et 7,95 % au global en juin 2021 – 5,06 % hors ULIS et 08,86 % au global en juin 2020). **Concernant les résultats d'affectation, au 10/07/2021, 3 élèves sont redoublants dont 1 pour raison de santé.**

- Concernant les moyens attribués, à la rentrée 2020, la notification d'une première enveloppe de moyens équivalente à 409 H.S.E et d'1/2 heure d' I.M.P a permis de créer, pour chaque classe, 1 heure de devoirs faits intégrée à l' E.D.T selon un calendrier annuel défini à l'avance.

Mais à la rentrée 2021, la multiplication des postes partagés associée à de faibles quotités de services leur étant attachées, n'a pas permis de reconduire, dans ses modalités précédentes, le dispositif Devoirs faits. De fait, il a été acté en conseil pédagogique de faire réaliser l'heure du dispositif devoirs faits pour chaque classe par le professeur principal :

- sur un créneau dédié supplémentaire inscrit à l'EDT pour les classes de 6ème, pour 1 équivalent de 35 HSE année pour chaque classe soit 135 HSE consommées

- sur le créneau de l'heure de vie de classe inscrit à l'EDT pour les classes de cycle 4, pour 1 équivalent de 22 HSE année pour chaque classe soit 276 HSE année

La consommation globale prévue est donc de 411HSE pour une dotation de 490HSE soit un solde positif de 79HSE permettant de financer des aides ponctuelles à des groupes d'élèves constitués, et fonction de leurs besoins constatés par leurs enseignants.

- Concernant la ventilation des 8 U.C.I relatives aux I.M.P, la ventilation précédente à la rentrée 2021 a été reprise mais ajustée de la façon suivante :

- Un des 5 professeurs principaux de 3ème coordonne l'équipe des 5 professeurs principaux de 3ème car 2 d'entre eux débutent la fonction. Cette mission particulière consiste à produire des outils dédiés à l'ensemble des élèves de 3ème, à mettre en œuvre des actions et événementiels, à produire des supports pédagogiques mutualisés à l'échelle du niveau et à mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement des élèves dans leurs parcours avenir ( Partenariats avec l'Association EGEE et AFEV)

- Le dispositif d'accompagnement des Élèves à Besoins Educatifs Particuliers bénéficie désormais à 61 élèves hors ULIS soit 14,3 % des élèves de l'établissement. Cet effectif se décompose comme suit :

- ▶ 37 élèves bénéficiant d'un P.A.P

- ▶ 2 élèves nouvellement arrivés en France

- ▶ 22 élèves bénéficiant d'un PPS (bénéficiant de l'accompagnement d'un personnel AVS mais non scolarisés en ULIS ( 12 élèves)

Aussi il a été décidé de renforcer les moyens attribués à ce dispositif et d'y intégrer le dispositif de remédiation d'aide aux élèves à la fluence de lecture.

- Depuis la rentrée 2020, l'établissement a abandonné le système d'évaluation chiffrée pour le contrôle continu des acquis scolaires des élèves. Durant l'année 2020 – 2021, suite à un incident de pertes de données de référentiels, et ce, due à une mauvaise manipulation de l'application Sacoche ; un protocole d'administration et de répartition des tâches dans l'exploitation de celles ci, a du être rédigé, validé en conseil pédagogique, et mis en place, .

Lors de l'assemblée générale de fin d'année, il a été question de revoir les seuils d'acquisition des compétences dans le paramétrage de l'application. Une réflexion est en cours, Mme MELLADO, nouvelle Principale Adjointe et ayant exercé au collège W.Rousseau de Firminy ( Établissement d'exercice de M GRANGE, Formateur ayant conduit la formation auprès des enseignants du collège ) se propose de communiquer les ajustements pratiqués dans son précédent établissement.

- Au cours du deuxième trimestre 2020 – 2021, la réflexion pédagogique s'est portée sur la mise en œuvre de la certification PIX. Les campagnes de validation, créées par les professeurs, ont été prioritairement ouvertes à destination des élèves de 3ème. Lors du conseil pédagogique de rentrée du 04/10/2021, les professeurs ont entrepris de généraliser cette pratique de la plateforme PIX par les élèves de cycle 4, au sein des cours et sur le « hors temps scolaire ». En raison du développement des campagnes d'évaluation de compétences de façon numérique, il devient urgent que l'établissement puisse être doté d'équipements matériels informatiques supplémentaire comme des chariots d'ordinateurs portables équipés de borne WIFI.

## 2) Ouverture culturelle et sportive en lien avec les enseignements

- Compte tenu des restrictions sanitaires, les projets culturels se sont considérablement réduits et ils se sont plutôt orientés en direction d'actions pédagogiques amenant les professeurs à exercer :
  - Avec des intervenants extérieurs acceptant de conduire leur action au sein de l'établissement.
  - En collégialité au sein des équipes pédagogiques

Ainsi :

- La Web radio RadioschoolbyPJ s'est enrichie de nouveaux podcast
- Des enregistrements musicaux ont été produits par 2 classes et 1 groupe d'élèves choristes
- Les clubs de M.A.O et de traitement de vidéo ont continué leurs activités toutes les semaines
- Les résidences artistiques financées au titre de l' E.A.C ont permis :
  - la réalisation d'une représentation théâtrale en fin d'année,
  - la réalisation de lectures contées et racontées en classe de 6ème enregistrées radio-phoniquement et publiées sur l' Audio blog d'Arte.
- Un EPI français – anglais a concerné 2 classes de 4ème

Concernant le projet l'association sportive, l'offre d'activités proposée a régulièrement été modifiée afin de conserver un nombre maximal d'élèves licenciés participants.

	2020/2021	2019/2020	2018/2019	2017/2018	Remarques
Nombre de licenciés	128	165	149	138	Moyenne départementale : 25% Moyenne nationale : 22%
Nombre de filles	85	91	75	67	+ de filles que de garçons à l'AS, spécificité de notre établissement
Nombre de garçons	43	74	69	71	
Nombre d'adultes		5	5	-	
Nombre de lycéens	5	5	-	-	Convention avec Claude Lebois, pour la poursuite de pratique du step
Elèves pratiquant une seule activité	-	76	63	91	Non recensé car il ya eu beaucoup de changement d'activités à cause de la COVID
Elèves pratiquant 2 activités	-	53	28	29	
Elèves pratiquant 3 activités ou +	-	36	54	12	
Nombre de jeunes officiels	-	53	70	33	Pas de formation JO et aucune compétition en raison du contexte sanitaire
Validations niveau district	-	30	37		
Validations départementales	-	20	27		
Validations académiques	-	3	6		

Le projet École ouverte a été initiée à la demande de l'équipe pédagogique en 2018 - 2019. Désormais coordonné par 3 professeurs volontaires, il a mobilisé pour l'ensemble de l'exercice 2020 :

- 9 058,80 € en dotation de fonctionnement
- 437 Heures de vacances pour un montant de 13863,01€ ,

Régulièrement des activités se sont déroulées :

- lors des deux premiers jours des congés d'hiver et d'automne,
- lors des congés d'été en semaine 28 et 35 (activités en nombre élevé en raison du report des activités prévues à la session des congés de Printemps)
- sur les mercredis après midi et quelques journées du samedi en intersessions

### 3) Dispositifs déployés pour prévenir le décrochage scolaire

Travaillant en étroite relation avec leurs collègues professeurs des écoles, l'infirmière scolaire et la Conseillère Principale d'Éducation, l'enseignante référente de ce dispositif interne ont continué d'accompagner les élèves et leur famille respective, ainsi que les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des Projets d'Accompagnement Personnalisé et des PPRE.

Ce dispositif s'appuie, depuis plusieurs années, sur les liens tissés avec les professeurs des écoles du secteur dans la transmission des informations et l'élaboration des PAP en découlant. Sur la fin de l'année 2020 – 2021, le professeur coordinateur du REP Joannon a joué un rôle d'interface avec les écoles de secteur.

Ainsi :

- Madame Etiembre, professeur des Ecoles en charge du dispositif ULIS réalisera l'accompagnement des élèves de cycle 3 à besoins particuliers
- Les professeurs principaux du cycle 4, quant à eux, prendront pleinement en charge l'accompagnement de leurs élèves pour lesquels l'élaboration ou la reconduction d'un P.A.P ou d'un P.P.R.E est nécessaire.
- Monsieur COTTIER a collecté auprès des maîtres de cycle 3, les informations concernant les élèves à Besoins Educatifs particuliers montants en 6ème
- Monsieur MANOUBI, professeur principal en classe de 6ème a intégré le dispositif à la rentrée 2021.

Durant la période de confinement, le plan de continuité des apprentissages a été à nouveau mis en œuvre en demandant aux professeurs de compléter, à chaque fin semaine, un tableau de consignation des défauts de rendus, par les élèves, de leurs devoirs à faire. Ces tableaux ont été, chaque semaine, concaténés par les personnels d'encadrement (Chef d'établissement). Le service vie scolaire, s'est partagé l'envoi des sms d'alerte à transmettre aux familles via l'application texteo financée et utilisée par le collège. Pour les 18 élèves ( frères et sœurs compris) non dotés informatiquement au début du confinement, l'établissement a financé l'acquisition de 17 matériels et leur a prêté sous l'égide d'une convention signée avec les représentants légaux.

Mais cette organisation n'a pas pu permettre de maintenir un lien pédagogique entre les élèves et leurs professeurs. Son placement dans le calendrier ( 4 jours avant les congés scolaires et 1 semaine après) a démobilisé la très grande majorité des élèves et ce phénomène regrettable s'est accentué avec la reprise des élèves de 4ème et de 3ème en 1/2 jauges. Les demi-jauges étaient cadencées sur une alternance journalière.

Le GPDS s'est réuni régulièrement de façon hebdomadaire en présentiel, et ce sur l'ensemble de l'année à l'exception de la période de confinement. **Son fonctionnement est formalisé avec la parution d'un ordre du jour et la diffusion à ses membres, d'une grille compte rendu à l'issue du déroulement de chacune des séances.**

6 dossiers relais ont été présentés et acceptés, et ces 6 élèves ont été suivis par ce dispositif (interruption due au confinement).

### 4) Actions diverses :

Le projet de la Freeshop ( labellisée Développement durable) permet d'intégrer des élèves volontaires, scolarisés dans l'ensemble des classes de l'établissement, et parfois bénéficiant du dispositif ULIS. Ce projet s'est poursuivi en conservant un fonctionnement interne avec la création simultanée d'un atelier de confection « couture » et d'un atelier de confection « tricot » permettant aux élèves volontaires d'apprendre à travailler « la matière » dans un esprit créatif.

Le projet du jardin écologique et solidaire poursuit son développement dans le cadre de l'appel à projet ECOCOLLEGE 42. Les élèves ont pu réaliser une serre et travailler sur la création d'une mare favorisant la biodiversité des espèces et du milieu naturel.

Du fait des restrictions sanitaires, l'activité du C.V.C s'est réduite. Une journée canadienne, une collecte au profit des restos du cœur et une campagne d'affichage de Bonne Année sur les « pensées positives » ont été concluantes et appréciées.

Enfin l'hommage à Samuel Paty a donné lieu à la préparation collégiale d'un véritable temps de recueillement commun et pédagogique. Ce travail est consultable sur le site de cybercollège via le lien suivant :

[https://pierre-joannon.cybercolleges42.fr/infos-college/actualites/rentree-du-02-11-2020-reprise-des-cours-conformement-a-l-emploi-du-temps-habituel-et-hommage-a-m-samuel-paty-12963.htm?URL\\_BLOG\\_FILTRE=%3FDATE%3D%26ORDRE%3D%26FROM%3D%231394](https://pierre-joannon.cybercolleges42.fr/infos-college/actualites/rentree-du-02-11-2020-reprise-des-cours-conformement-a-l-emploi-du-temps-habituel-et-hommage-a-m-samuel-paty-12963.htm?URL_BLOG_FILTRE=%3FDATE%3D%26ORDRE%3D%26FROM%3D%231394)



## II) Analyse de l'action conduite dans le domaine éducatif

### 1) Vie scolaire avec un bilan chiffré et une analyse de la vie de l'élève dans l'établissement

En référence au diagnostic effectué lors de l'établissement du contrat d'objectifs tripartite, il a été acté que l'établissement devait retrouver un climat scolaire sécurisant propice aux apprentissages scolaires. Une échelle de justice a été définie, en groupe de travail (représentants des parents et des élèves, et personnels), pour la rentrée 2019. Elle a été mise en œuvre, durant l'ensemble deux années scolaires suivantes. Explicitée en réunion de rentrée, cette échelle est désormais présentée, en heure de vie de classe, par les professeurs principaux, à tous les élèves de 6ème. Lors de cette séquence de début d'année, les élèves ont pu visionner un diaporama explicatif, l'échelle des sanctions et réaliser des exercices d'évaluation de situations courantes d'infractions au règlement intérieur.

Affichés sur le panneau de la vie scolaire, ces documents sont consultables en libre accès via le lien suivant :

<https://pierre-joannon.cybercolleges42.fr/vie-de-l-etablissement/regles-de-vie/>

De fait, celle-ci a prononcé, à l'examen des faits commis, par les élèves contrevenant aux dispositions du règlement intérieur :

- des décisions de sanctions disciplinaires

PERIODE	N°1 2020	N°1 2021	N°2 2020	N°2 2021	N°3 2020	N°3 2020	CUMUL N°1-2-3	CUMUL N°1-2-3	N° 4 ET N°5 2020	N°4 2020	N°5 2020	TOTAL ANNEE 2021
NOMBRE DE CONFISCATIONS DE TELEPHONE PORTABLE	24	27	21	16	13	11	58	54	4	13	17	84
NOMBRE ELEVES AYANT PLUS DE 1 CONFISCATION ANTERIEURE	5	5	7	3	2	4	14	12	1	1	1	14
AVERTISSEMENTS	11	12	13	27	14	10	38	49	2	11	24	84
EXCLUSIONS TEMPORAIRES	32	30	17	25	41	33	90	88	1	40	35	163
NOMBRE DE JOURS	70	52	44,5	54	80,5	66,5	195	172,5	2	49,5	58,5	280,5
DUREE MOYENNE EN PRESENCE	1,58	1,57	2,21	1,37	1,40	1,50			0,50	1,13	0,81	1,28
DUREE MOYENNE HORS PRESENCE	0,61	1,88	0,41	1,75	0,56	2,24			0,50	2,00	2,42	2,06

- l'ouverture de 9 commissions éducatives ayant toutes été suivies de la signature d'un compte rendu, par l'élève et sa famille, et intégrant des dispositions particulières à mettre en œuvre et respecter.
- le déroulement de 6 conseils de discipline. Sur ces 6 conseils, il est à remarquer les éléments suivants :
  - 2 d'entre eux portant sur 1 situation factuelle différente
  - 2 d'entre eux portant sur le même élève,
  - 2 d'entre eux, ont conduit les élèves concernés par le déroulement de cette instance, à être exclus définitivement.
  - 1 d'entre eux concernait 1 élève précédemment exclu définitivement avec sursis

Le chef d'établissement, accompagnée de Madame la C.P.E ont conduit le nombre de 252 entretiens éducatifs (pour 34 semaines d'activité en présence d'élèves) en présence des élèves et des représentants légaux concernés.

- Une baisse continue du nombre de bagarres entre élèves pour arriver à un taux de violences physiques extrêmement réduit
- Un nombre de sanctions concernant des conduites de cyberharcèlement en augmentation
- Un nombre de sanctions posées sensiblement à nouveau en baisse (notamment à effectifs constants)

2019-2020	2020 - 2021	TAUX EVOLUTION	
408	420	102,94 %	EFFECTIFS CONSTAT RENTREE
58	54	93,10 %	NOMBRE DE CONFISCATIONS DE TELEPHONE PORTABLE A P3
14	12	85,71 %	NOMBRE ELEVES AYANT PLUS DE 1 CONFISCATION ANTERIEURE
38	49	128,95 %	AVERTISSEMENTS
90	88	97,78 %	EXCLUSIONS TEMPORAIRES
195	172,5	88,46 %	NOMBRE DE JOURS

- Des taux d'absentéisme relativement faibles malgré des situations d'élèves inquiétantes et persistantes ; et ce, en dépit des signalements effectués ( situations majorant les taux observés par l'application).

	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Moyenne
3EME	0,9	2,1	3,9	8	3,9	5,4	4,8	1,7	2,9	6,5	0	0	3,8
3EME SECTION SPORTIVE	0	0	0,9	2	0,5	0	0	0	0	0,4	0	0	0,4
3EME ULIS	0	0	0,9	5,3	1,9	5,6	0,8	4,6	1,8	2,6	0	0	1,9
4EME	0,8	0,6	1,5	4,5	1,5	1,4	2,9	0,9	2,6	5,1	0	0	2,2
4EME SECTION SPORTIVE	1,8	1,3	0,8	12	0	0,8	1,4	0	0,8	10,3	0	0	2,8
4EME ULIS	0	0	2	7,6	3,1	0	0	1,8	2,9	1,9	0	0	1,8
5EME	1	1,3	1,4	3,7	1,1	1,1	1,5	0,4	2,7	4	0	0	1,8
5EME SECTION SPORTIVE	0,4	0	1,1	4	0,8	0,8	0	0	2,3	3,3	0	0	1,3
5EME ULIS	8,3	1,1	8,7	10,4	17,5	13,9	26,4	4,6	27,3	13,8	0	0	13,8
6EME	0,4	0,8	0,5	2,1	0,7	1,1	1,4	0,5	1,9	3,3	0	0	1,3
6EME SECTION SPORTIVE	0	0	0	1,1	0	0	0	0	2,3	1,5	0	0	0,5
6EME ULIS	0	0	0	8	1,4	0	2,4	0	0	1,3	0	0	1,2
Moyenne	0,8	1,1	1,7	4,6	1,8	2,1	2,7	0,9	2,6	4,7	0	0	2,3

## 2) Parcours de l'élève (citoyenneté, santé, culture)

- La mise en œuvre du 1/4 heure quotidien de lecture, action en complète adéquation avec l'Axe 1 du C.O.T, a permis de poursuivre une politique de renouvellement du fonds documentaire, notamment au bénéfice de la littérature de jeunesse.
- Plusieurs élèves sont des membres actifs du Conseil de la Vie Collégienne ou se présentent en tant que candidat(e) au C.C.J. En octobre 2020, il avait été observé à nouveau un nombre important ( 16 élus pour les niveaux 6ème et 5ème - 4 élus pour les niveaux 4ème et 3ème) sur un total de 21 candidatures. Les élèves élus s'impliquent alors régulièrement dans l'organisation d'actions ou d'événements ponctuels. Concernant l' élection biannuelle des élus au Conseil Communal de la Jeunesse de Saint Chamond, 8 élèves du collège sur 31 élus siègent dans cette instance.

## 3) Soutien à la parentalité

- Les parents d'élèves ont été reçus régulièrement, soit en réunion plénière, soit en entretien individuel ; à savoir : par les membres du G.P.D.S, et/ou par les professeurs principaux dans le cadre de l'établissement des PAP et PPRE, et/ou par tous les professeurs dans le cadre du suivi de la scolarité de leurs élèves, et/ou lors des traditionnelles réunions d'information (de rentrée - 4, de bilan trimestriels – 4).
- Depuis la rentrée 2020, l'accompagnement des parents dans la constitution des demande de bourse collège a été proposé, en groupe constitué, en salle informatique. Conduit par les personnels administratifs qui se sont partagées le déroulement des séquences programmées, cet accompagnement a été relativement efficace ( Taux d'élèves boursiers en 2020 - 2021 = 31,2 . Taux d'élèves boursiers en 2019 - 2020 =31,6 ) et permet d'accompagner au mieux ( dans la mesure où le taux de PCS a évolué positivement ( Taux PCS 2020 - 2021 = 91,8 . Taux PCS 2019 - 2020 =93,1)

## 4) Action sociale de l'établissement

- En 2020, l'établissement a aidé les familles à hauteur des montants globaux suivants :
  - 2945,95 € en fonds social cantine, pour familles bénéficiaires
  - 932, 89 € en fonds social collégien, pour familles bénéficiaires.
- Fin Juin 2021, il a été acquis pour les élèves, non équipés numériquement à domicile 17 terminaux (ordinateurs clients légers ou tablettes) au bénéfice de 18 élèves ( jeu des fratries).

#### **IV) Perspectives :**

##### ■ Au niveau du fonctionnement général :

Dans le cadre de la prise de fonction d'un poste de principal adjoint en renfort et en concomitance avec la rédaction de sa lettre de mission et la mise en œuvre de la RGPD :

- Poursuite de la mise en œuvre de fiche de procédures transmissibles sur différentes actions et événements à conduire
- Constitution d'un tableau de recensement des tâches et de répartition des dossiers de travail leur étant associés.
- Rédaction des fiches procédurales relatives à la gestion des données personnelles en référence aux instructions et documents supports académiques

Poursuite de la mutualisation au sein des personnels dans la maîtrise des pratiques innovantes en direction de l'utilisation des outils numériques dans la pratique pédagogique comme dans la conduite de réunions.

##### ■ Au niveau pédagogique :

- Travailler dans une dimension inter - établissements via le projet du dispositif 100 % E.A.C

- Développer l'appétence intellectuelle des élèves en programmant des séquences récréatives mais instructives sur les temps d'étude de l'élève ( diffusion en salle de permanence de différents documentaires télévisuels ou films permettant d'approfondir la connaissance de certains points des référentiels disciplinaires notamment en prenant appui sur les ressources téléchargées fournies par les enseignants et celles obtenues auprès de CANOPE Saint Étienne)

- Dans le cadre du nouveau projet de réseau :

- ▶ poursuivre le travail en lecture oralisée et la fluence de lecture
- ▶ réaliser des séquences pédagogiques relativement au développement des compétences de résolution de problème des élèves

##### ■ Au niveau éducatif :

Dans le cadre du projet expérimental PHARE1 et de l'axe 3 du nouveau projet de réseau :

Actions axées en direction de la lutte contre le Harcèlement et Cyber-Harcèlement et le développement des compétences psycho-sociales des élèves

**Fait à Saint Chamond, le 06 10 2021**

Isabelle GIRAUDEAU  
  
Principale du Collège